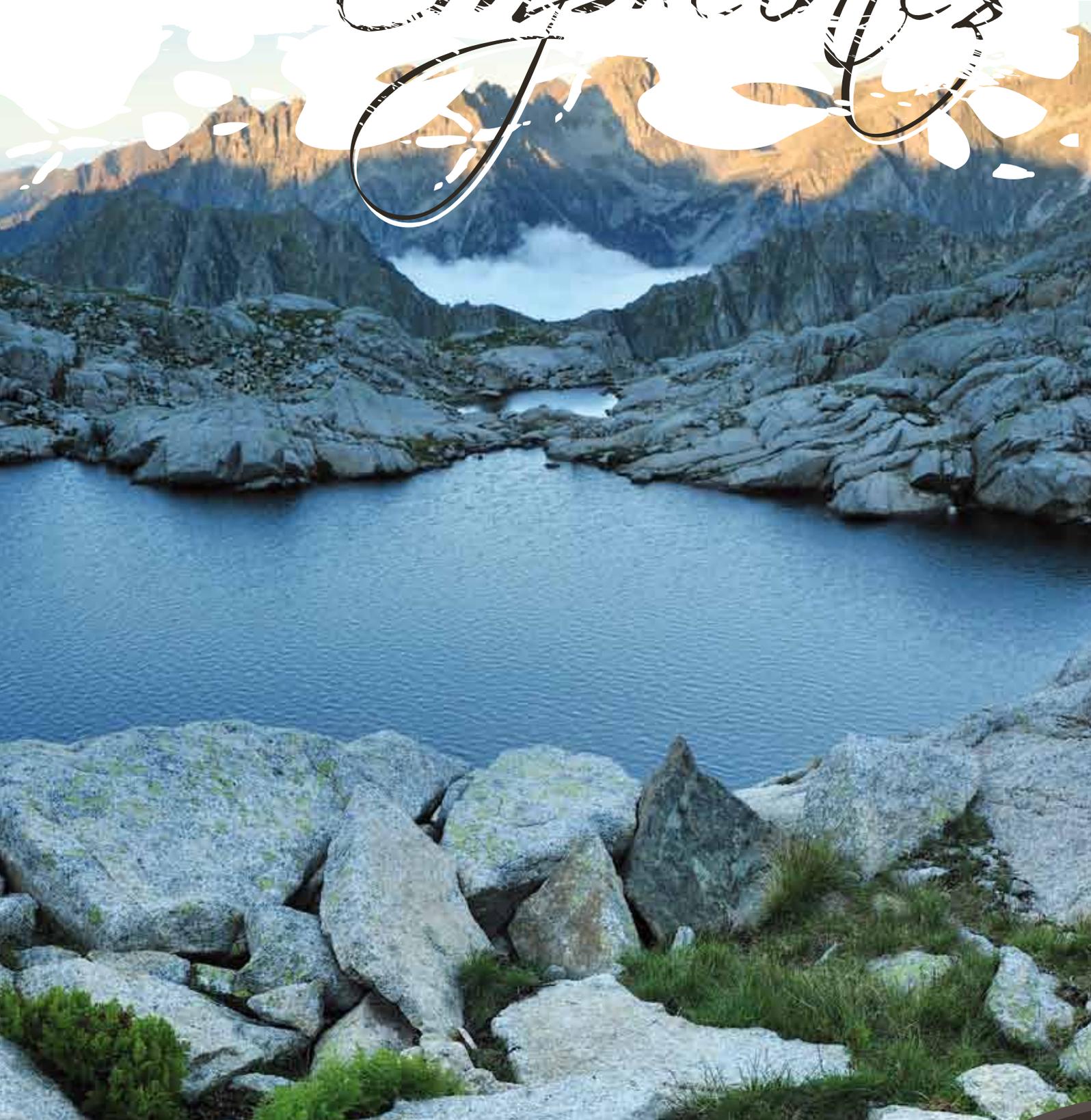




Parc national
des Pyrénées

Le journal du Parc national des Pyrénées

Empreintes



Une année féconde pour l'Aigle royal

Les amphibiens et reptiles à la loupe
Au chevet du Crapaud accoucheur

Pages 4-5



Un Atlas de la Biodiversité pour les Communes du territoire

Les nouveautés de la boutique
Un projet pour sauver la tourbière
de Pédestarrès

Pages 14-15

N°31
Été 2012

Sommaire

Actualités

- Édito
- Actualités

Pages 2-3

Un territoire à connaître

- Une année féconde pour l'Aigle royal
- Les amphibiens et reptiles à la loupe
- Au chevet du Crapaud accoucheur
- Le Milan royal
- Les chiroptères

Pages 4-5-6-7

Un territoire à vivre

- Protéger le Grand tétras
- Le Pôle d'Excellence Rurale « Tour du massif du Néouvielle »
- Convention interrégionale de Massif Pyrénées

Pages 8-9

Un territoire pour demain

- Un guide « 0 pesticides »
- Le Parc national éclaire sur l'énergie
- La réserve de ciel étoilé

Pages 10-11

Un territoire à partager

- Une signalétique durable
- Le refuge d'Arlet sur l'itinéraire de la Senda de Camille
- La Maison du parc national d'Etsaut
- Valorisation du patrimoine : un été sous le signe du partenariat
- Ateliers relais
- Nettoyage des berges du gave d'Aspe
- Les nouveautés de la boutique

Pages 12-13-14

Un territoire à connaître

- Un projet pour sauver la tourbière de Pédestarrès
- Un Atlas de la Biodiversité pour les Communes du territoire

Page 15

Enfants

- Quizz : les chauves-souris

Page 16

Le journal du Parc national des Pyrénées

Édito

Le Parc national des Pyrénées poursuit sa mutation entamée suite à la loi de 2006. Cette loi confère aux parcs nationaux français, en sus du cœur de métier constitué de la protection, de la connaissance et du partage, la fonction de développement au service du territoire par le biais d'un document qu'est la charte.

Ce numéro d'Empreintes illustre fortement cette mutation. Vous trouverez, comme à l'accoutumée, les articles relatifs au monde naturaliste traitant des chiroptères, des rapaces, des amphibiens..., mais aussi de nombreux articles traitant des actions mises en place sur le territoire. Elles sont, pour certaines, issues de l'important travail réalisé, avec vous, lors de l'élaboration de la charte. Des actions au service de vos enfants dans le cadre d'une convention avec le collège de Bedous qui permettra aux collégiens de bénéficier d'un programme spécifique relatif à l'environnement.

Des actions au service des communes afin de diminuer les interventions chimiques dans les espaces verts des municipalités, comme l'opération zéro pesticide. Sans oublier la mise en place d'Atlas de Biodiversité Communale qui visent à partager avec tous les trésors du patrimoine naturel, culturel et paysager d'une commune.

Des actions au service des agriculteurs avec la reconduction du concours prairies fleuries à l'échelle du parc national mais également au niveau du massif des Pyrénées et à l'échelle nationale.

Des actions au service de l'ensemble des habitants avec le renouvellement cette année de l'opération « point info énergie » dans les Maisons du parc national. Toutes ces réalisations sont autant de prémices à ce que sera la mise en œuvre de la charte. En effet, dans six mois les communes seront appelées à se déterminer sur leur adhésion à la charte du Parc national des Pyrénées.

A ce moment, les actions décrites dans ce numéro et de nombreuses autres inscrites dans la charte seront mises en œuvre, avec les communes qui auront adhéré. Le but est d'élever ce territoire vers un territoire d'exception envié de tous.

André BERDOU

Président du conseil d'administration du Parc national des Pyrénées



Le journal du Parc national des Pyrénées

Parc national des Pyrénées

Villa Fould - 2 rue du IV Septembre
65007 Tarbes cedex

Directeur de publication : Gilles Perron

Coordinatrice : Marie Hervieu

Rédaction : Lydie Jouve

Iconographie : Chantal Verdier

Ont participé à ce numéro : CP Arthur, C. Cognet, J. Combes, E. Deutch, M. Guillembet, Y. Haure, O. Jupille, D. Penin, B. Pontic, L. Rieu, J. Rousseau, A. de Seynes, J-G. Thiébault.

Photos : Photos Parc national des Pyrénées : G.Besson, Y.Bielle, M.Cadu, R. Camviel, C.Cuenin, J.Demoulin, C.Durand, M.Empain, E.Farand, M.Guillembet, M.Hervieu, F.Luc, D.Melet, L.Nédélec, C.Pisson, E.Sulmont, C.Verdier.

LPO : A.Aebischer, B.Berthémy, OT Luz, M.Abadie.

Conception : www.nuancesgraphiques.com

Impression : Ouest Imprimerie

La nature à l'école



Le Parc national des Pyrénées, l'Inspection Académique des Pyrénées-Atlantiques et le collège de Bedous collaborent afin de sensibiliser les professeurs des écoles et leurs élèves au patrimoine naturel et culturel et aux enjeux de préservation de cet espace naturel protégé. Ce partenariat concerne tous les élèves de la vallée d'Aspe. Echanges, informations et sorties sur le terrain permettront aux enseignants et aux élèves d'acquérir de nouvelles connaissances sur des thématiques variées et évolutives. Ce projet a été formalisé par une convention de partenariat.



Hommage à Marcel Fabre

Marcel Fabre, maire d'Arrens-Marsous, nous a quitté le 19 février 2012.

Il fut un administrateur, assidu et engagé, du Parc national des Pyrénées. Sachant, avec passion, défendre l'accès de la montagne par tous, sa voix portait fort au sein du conseil d'administration. Il s'était battu pour siéger au sein de cette instance afin de défendre sa commune mais aussi les idées qui lui étaient chères.

Grâce à son action, le 16 mai 2007, le Parc national des Pyrénées et la commune d'Arrens-Marsous signèrent une convention afin d'aménager la vallée du Tech. L'objectif était de mettre la montagne, sa montagne, à la portée de tous y compris les personnes en situation de handicap. Des aménagements y furent réalisés en respectant l'environnement : espaces muséographiques accessibles à tous les handicaps, sentiers d'interprétation, parkings, etc.

Au mois de juillet prochain, ces magnifiques installations seront inaugurées. Sans lui, mais grâce à lui. Chaque visiteur de la vallée du Tech et du plan d'Aste s'en souviendra. Nous lui rendrons là un dernier hommage. Cet aménagement restera à l'image de son instigateur : novateur et original.

Actualités

Prairies fleuries : Aure et Haut-Adour en concours

Les vallées d'Aure et de Campan ont accueilli cette année le désormais traditionnel concours des prairies fleuries du Parc national des Pyrénées. La nouveauté de l'année ? L'invitation de nos voisins espagnols du Parc national d'Ordesa et du Mont Perdu qui ont suivi le travail du jury à la mi-juin. Organisés en coopération avec les parcs naturels régionaux, le concours du massif des Pyrénées aura lieu durant l'été, et le concours national en début d'automne. Après le Pays Toy en 2010, puis Cauterets et le Hautacam en 2011, souhaitons bonne chance aux paysans candidats de l'Adour et de la Neste !



Les zones intermédiaires : du diagnostic à la gestion

Depuis 2009, la Chambre d'Agriculture des Hautes-Pyrénées et le Centre de Ressource pour la Gestion de l'Espace (GIP-CRPG) étudient la zone intermédiaire de la vallée des Gaves. Cette action s'inscrit dans le cadre du programme Leader porté par le Syndicat Mixte de Développement Rural du canton d'Argelès-Gazost (SMDRA). Il s'agit d'identifier de façon claire la zone intermédiaire. Composée à la fois de prairies de fauche privées, de pâturages collectifs et de boisements, c'est un espace à la vocation changeante. Agricole en général, elle peut aussi être vouée aux boisements, par choix du propriétaire ou par abandon... L'identification de la vocation de cet espace doit permettre, à terme, de l'équiper et le valoriser. Cette première étape du travail a permis le recensement des secteurs à vocation agricole fragilisés. Cette vulnérabilité s'exprime par un foncier trop morcelé, une accessibilité faible ou une végétation très dynamique avec une friche installée... Afin de permettre à cet espace de recouvrer sa vocation première, le Parc national des Pyrénées a financé, avec l'aide de l'Union Européenne, une Mesure Agri-Environnementale Territorialisée pour le maintien des espaces ouverts ou la réouverture de milieux fermés. Avec cette aide, d'une durée de 5 ans, les éleveurs réalisent les investissements nécessaires à la préservation de leurs prairies, ou à leur reconquête. Plus de 60 hectares ont ainsi pu bénéficier de l'aide du parc national sur l'ensemble de la vallée des Gaves. Débroussaillage, broyage, rénovation des clôtures et pâturages, autant d'actions qui permettent à la zone intermédiaire de perdurer.



Une année féconde pour l'Aigle royal

Les gardes-moniteurs du Parc national ont suivi la reproduction de 4 espèces principales de grands rapaces, en 2011 : Gypaète barbu, Vautour percnoptère, Vautour fauve et Aigle royal. Ces suivis s'inscrivent dans une démarche nationale de veille écologique.



Dans les Pyrénées occidentales versant nord, le suivi de la reproduction de l'Aigle royal est mené annuellement, et depuis 2008, en collaboration avec les associations locales SAIK et GOPA (Groupe Ornithologique des Pyrénées et de l'Adour). Ce suivi concerne à l'heure actuelle une quarantaine de couples connus et répartis entre le Pays Basque, le Béarn et le val d'Azun. Depuis 2012, l'association Nature Midi-Pyrénées est venue renforcer ce réseau d'observateurs permettant de couvrir, en plus des agents du Parc national déjà présents, le secteur de la Bigorre.

Concernant les couples d'aigles royaux suivis sur le Parc national, l'année 2011 peut être qualifiée de bonne saison pour cette espèce. Sur les 14 couples surveillés par les gardes-moniteurs du Parc national, 10 se sont en effet reproduits. Malgré l'échec de trois de ces couples (lors de la couvaison), les 7 couples restants ont permis d'amener 9 jeunes à l'envol (dont 2 issus d'un même nid en vallée d'Aspe et de Luz-Gavarnie). Le taux de reproduction (nombre de jeunes envolés par nombre de couples suivis) atteint ainsi 64%. Ce chiffre reste globalement supérieur aux années précédentes, du fait notamment d'une météo favorable (hiver et printemps cléments).

Les amphibiens et reptiles à la loupe

Le Parc national des Pyrénées et l'association Obios viennent d'achever une étude sur les amphibiens et reptiles des vallées d'Aspe et d'Ossau. Elle dresse la liste des 22 espèces présentes sur le Béarn, dont 11 amphibiens et 11 reptiles. Cet inventaire complet servira de référence et de comparatif pour les prochaines études. Cette évaluation a aussi révélé des présences surprenantes : une population de tritons marbrés montagnarde ou encore des grenouilles agiles découvertes totalement isolées, sur une île du gave d'Ossau. Sans surprise, la Grenouille rousse et le Triton palmé représentent les espèces les plus répandues sur la zone. Le Crapaud commun, l'Alyte accoucheur, la Salamandre tachetée fastueuse et l'Euprocte des Pyrénées ont une occupation plus localisée. La présence de tritons marbrés et de grenouilles vertes se révèle quant à elle plus anecdotique.



Sur le plateau de Lhers, le long d'un ruisseau de 2 km, l'étude plus précise d'une population d'euproctes des Pyrénées a permis d'estimer une taille de population de 4 085 individus. Elle confirme également que l'Euprocte se raréfie partout où la truite, son principal prédateur, est présente. La Grenouille des Pyrénées, le Léopard de Bonnal et l'Euprocte des Pyrénées demeurent les espèces dont les enjeux de conservation sont les plus forts sur le Parc national.



Au chevet du Crapaud accoucheur

La chytridiomycose, une maladie causée par un champignon pathogène, fait des ravages chez les amphibiens. Dans les Pyrénées, une surveillance sanitaire a été mise en place depuis 2005, en collaboration avec le CNRS de Moulis, l'Imperial College de Londres et le Parc national des Pyrénées. Elle s'inscrit dans le projet européen RACE (Risk Assessment of Chytridiomycosis to European amphibian biodiversity – Estimation des risques liés à la chytridiomycose pour la biodiversité des amphibiens européens) qui se poursuit jusqu'à fin 2012. Ce suivi a pour but de déterminer précisément la répartition de la maladie dans les Pyrénées, de suivre son expansion et d'apprécier ses impacts sur les communautés d'amphibiens présentes. Le Crapaud accoucheur (*Alytes obstetricans*), présent dans les Pyrénées, est particulièrement touché par cette maladie.

Au cours de l'été 2010, un taux important de mortalité a été observé dans plusieurs lacs pyrénéens (massif du Néouvielle et vallée d'Aspe). En 2011, 33 sites ont été surveillés dans différentes vallées du Parc national. Seuls ceux connus comme étant infectés en 2010 l'étaient toujours. La maladie n'a donc pas poursuivi son expansion dans les Pyrénées.

En parallèle de cette surveillance, des études plus précises ont été menées en 2011 sur les sites infectés. Toujours en cours, elles cherchent à identifier la voie de transmission de la maladie ainsi que les facteurs menant à la mortalité des têtards infectés. Ces expériences s'achèveront fin 2012. Elles affineront les connaissances sur la dynamique de cette maladie dans les lacs pyrénéens.

Le Milan royal

Royal par son élégance et ses teintes vives, il anime les ciels Pyrénéens. Le Parc national des Pyrénées suit avec attention cette espèce protégée.

Le Milan royal est un rapace ouest-européen. Il est considéré comme un migrateur partiel : tous les sujets ne se déplacent pas, mais quand vient le froid, les individus qui passent l'été dans le nord de l'Europe s'envolent pour des régions plus clémentes. L'espèce affectionne les Pyrénées où se concentrent 20% de la population nicheuse française et plus de 70% de la population hivernante française. Les Pyrénées affichent donc un rôle déterminant pour la protection de cette espèce menacée, classée vulnérable en France selon les critères de l'UICN. Il fait actuellement l'objet d'un plan national d'actions (2003-2013).

Ce rapace coloré est assurément l'un des plus beaux. Il arbore un plumage châtain roux avec la tête blanchâtre rayée de sombre. Sous les ailes, deux taches blanches au niveau des poignets sont parfaitement visibles lorsque l'oiseau est en vol. Le corps est gracile, les ailes étroites et la queue profondément échancrée. Avec une envergure de 1,70 mètre et un poids maximal de 1,2 kg, cet oiseau vole avec grâce. Son déplacement dans les airs est chaloupé et nonchalant. Il glisse sans effort, ajustant sa direction avec d'amples mouvements de gouvernail de sa longue queue. Immobile dans le vent, c'est un adepte de l'économie d'énergie. En vol, ses battements sont amples, lents, très puissants et appuyés mais toujours souples et fluides.

Des couples unis pour la vie

Grégaire en hiver, le Milan royal s'isole en couple au moment de la nidification. Monogame, le rapace est fidèle. Bien qu'ils aient passé l'hiver séparés l'un de l'autre, les deux partenaires se retrouvent souvent



chaque année sur le même territoire. Ce rapace est en outre très attaché à son site de nidification. Certains couples restent fidèles à leur nid pendant plusieurs années. Cependant, le changement est généralement de mise après une nidification échouée. Rappelons que les oiseaux ne dorment pas dans leur nid mais sur une branche proche. Le nid n'est que le lieu de la couvaison, puis le berceau des jeunes. Fin février ou début mars, les parades nuptiales débutent avec des acrobaties aériennes impressionnantes. La saison de reproduction a lieu entre mars et mai. La femelle dépose de un à quatre œufs, à trois jours d'intervalle. Les jeunes éclosent de manière différée et sont donc de taille inégale les premières semaines. La femelle assure l'incubation, parfois relayée par le mâle. Ce dernier se charge de nourrir la femelle au nid. Contrairement à l'Aigle royal, les jeunes milans royaux sont pacifiques entre eux. La mortalité des jeunes au nid est donc plus faible. L'envol a lieu début juillet et le lien familial se rompt lorsque les parents quittent le site. La maturité sexuelle des jeunes sera obtenue à 2 ans, mais ils ne se reproduiront que vers 3-4 ans. Certains milans royaux peuvent atteindre l'âge de 25 ans.

Des menaces planent

Considéré comme une espèce commune il y a encore 20 ans, le Milan royal s'est considérablement raréfié en France.

Cet oiseau est associé aux paysages bocagers des campagnes. Il fréquente les milieux ouverts, comme les prairies et les estives, pour son alimentation qui se

compose de micromammifères, de petits oiseaux ou encore d'insectes. Opportuniste, il fréquente souvent les bords de route ou les alentours des fermes, à la recherche de quelques charognes et dépôts d'ordures ménagères. On le verra fréquemment avec son cousin le Milan noir survoler les champs labourés ou moissonnés et les prairies fauchées, surveillant les petits animaux qui s'échappent. L'intensification agricole et ses conséquences (modification du paysage, pratiques intensives de production...) dégradent et détruisent les éléments vitaux pour l'espèce. Pour sa reproduction, le rapace fréquente plutôt des habitats boisés. Il peut en effet s'installer pour nicher dans un bois ou une haie jusqu'à environ 1 400 mètres d'altitude.

Le Milan royal est parfois victime d'empoisonnement et de tirs volontaires. Les anticoagulants, utilisés dans la lutte contre les campagnols dont il est

un régulateur naturel, et les pesticides utilisés dans l'agriculture peuvent aussi provoquer des empoisonnements. La gestion forestière représente également un outil de protection essentiel. Elle conditionnera la stabilité d'accueil d'un site de reproduction pour lequel l'oiseau est fidèle. Cette problématique s'applique également en période d'hivernage où chaque soir, sur une haie, un bosquet, en lisière de forêt, les milans royaux forment des dortoirs de 10 à près de 300 individus ; leur comptage est alors plus aisé.



Comptage

La population hivernante fait l'objet, tous les ans, d'un comptage simultané à l'échelle européenne. Cette action majeure permet de connaître l'aire de répartition de l'espèce en hivernage, de déterminer l'effectif d'hivernants et de mesurer les évolutions et variations au cours des années. Coordonnés par la LPO sur le massif des Pyrénées, les derniers comptages simultanés se sont déroulés les 7 et 8 janvier 2012. Pour le Parc national des Pyrénées, 14 gardes-moniteurs et agents ont participé à cet inventaire des dortoirs et au recensement de la population sur 9 sites : 6 en Béarn et 3 dans les Hautes-Pyrénées. Sur l'ensemble des départements des Pyrénées-Atlantiques et des Hautes-Pyrénées, entre 2 414 et 2 657 milans royaux ont été comptés sur 80 dortoirs, dont 16 inoccupés. Au total, sur toute la chaîne, ce sont 97 dortoirs qui ont été comptés, enregistrant entre 3 595 et 3 838 individus.



Les chiroptères

Depuis 1999, le Parc national des Pyrénées a entrepris un inventaire des populations de chauves-souris. Les captures nocturnes sont une technique qui permet d'identifier la présence d'espèces peu différenciables par d'autres méthodes (observation visuelle, écoute par détecteur à ultrasons). Les piégeages consistent ainsi en la pose de filets sur les terrains de chasse des chauves-souris comme les plans ou cours d'eau calmes, les chemins forestiers, les ruines ou encore les entrées de cavités. Ils permettent d'obtenir des informations sur l'utilisation de ces espaces par les chauves-souris mais aussi sur la reproduction (pourcentage de mâles, présence de lait dans les mamelles de femelles, capture de jeunes individus...).

Entre 2007 et 2011, près de 90 sessions de capture ont été organisées en Hautes-Pyrénées et Pyrénées-Atlantiques par les Groupes Régionaux Chiroptères avec l'appui technique des gardes-moniteurs du Parc national. Ces opérations ont permis de piéger pas moins de 519 individus appartenant à 20 espèces différentes (26 sont à l'heure actuelle connues sur le Parc national).

En 2011, la présence de l'Oreillard Montagnard sur un site des Hautes-Pyrénées a ainsi pu être confirmée. Cette espèce avait été recensée sur ce même site en 2007 et pour la première fois en Midi-Pyrénées et dans les Pyrénées françaises.

Parmi les 519 individus capturés, il convient de noter que 344 étaient des mâles et 167 des femelles (8 individus restent indéterminés), soit un sex ratio de 1 femelle pour 2 mâles. Ce déséquilibre est justifié par le fait que les colonies de reproduction, et donc les femelles, se situent majoritairement plus bas en altitude comparativement aux sites où ont pu être menées les captures.

Protéger le Grand tétras

Le développement des pratiques sportives hivernales (raquettes à neige, ski de randonnée...) semble fragiliser le Grand tétras. Trois zones font l'objet de toute l'attention du Parc national des Pyrénées : l'espace nordique du Somport en vallée d'Aspe, Gavarnie sur les contreforts du cirque, et enfin le massif du Néouvielle. Sur chacun de ces sites, des initiatives et des aménagements visant à respecter des zones de quiétude et de refuge ont été mis en place ou sont en cours de réflexion : balisage d'une zone refuge sur le domaine nordique du Somport, définition d'itinéraires conseillés sur le massif du Néouvielle... La sensibilisation du grand public et des professionnels de la montagne accompagne ces dispositifs (journées formation accompagnateurs en montagne).



Le Pôle d'Excellence Rurale «Tour du massif du Néouvielle»



La création du Pôle d'Excellence Rurale (PER) « Tour du massif du Néouvielle » va permettre la valorisation de ce site pyrénéen. Il favorisera la découverte du massif et la pratique de la randonnée (à skis, en raquettes, ou à pied), été comme hiver. Le projet repose sur l'amélioration des infrastructures : mise en réseau et mise aux normes des refuges, aménagement des différentes portes d'entrée dans le Néouvielle, etc.

Lors de la signature du PER, le 14 mars dernier, un contrat de partenariat entre le Parc national des Pyrénées et l'Association pour la valorisation du Néouvielle, présidée par Maryse Beyrié, conseillère générale-maire de Vielle-Aure, a également été signé.

Il engage les deux partenaires dans le développement durable et la gestion environnementale du « Tour du massif du Néouvielle » et dans la création d'un produit d'éco tourisme sur le massif du Néouvielle.

Le partenariat porte notamment sur la prise en compte, par l'ensemble des acteurs concernés, des zones de reproduction et de quiétude des galliformes (identification et contournement des zones). Les pratiquants seront sensibilisés aux richesses naturelles et à la découverte du patrimoine de la Réserve nationale.

Convention interrégionale de massif Pyrénées



Le Parc national des Pyrénées contribue chaque année, par son accompagnement technique et financier, à la réalisation de projets de préservation des patrimoines naturels, d'événementiels culturels, d'embellissement des villages, de soutien à l'activité agropastorale, de développement durable des communes et d'activités socio-économiques du tourisme et de la forêt.

Pour l'année 2012, 82 projets sont accompagnés à ce titre pour 700 410 € de subventions attribuées aux collectivités, exploitants agricoles et forestiers, associations et organismes sociaux-professionnels par l'Etat et les Conseils Régionaux d'Aquitaine et de Midi-Pyrénées dans le cadre de la Convention interrégionale de massif des Pyrénées (CIMP).

Côté Pyrénées-Atlantiques, 31 dossiers sont aidés pour un montant de 279 901 €. En Hautes-Pyrénées, 51 dossiers sont retenus pour un total de 420 509 €. Parmi les projets exemplaires financés par la Convention, citons, en premier lieu, en Pyrénées-Atlantiques, la réhabilitation du centre bourg de Lescun avec des matériaux traditionnels, à hauteur de 50 000 €. A Laruns, Adeline Cardet, agricultrice, bénéficie d'une subvention de 3 975 € pour réaliser l'insertion paysagère de son bâtiment d'élevage.

En Hautes-Pyrénées, le groupement de développement agricole du canton d'Aucun a créé une marque collective de fromages fermiers. L'opération est aidée à hauteur de 7 150 €.

Le plan de mobilisation forestier du Pays des vallées des Gaves obtient une subvention de 9 572 €. Ce plan permettra de quantifier la ressource en bois. Le syndicat mixte du Pays des vallées de gaves disposera ainsi d'un outil pour créer des projets en matière de bois énergie. Enfin, lors du chantier de construction d'une résidence, à Saint-Lary, deux cloches enterrées ont été retrouvées. L'institut européen d'art campanaire de Midi-Pyrénées a expertisé ces pièces. Il a relevé la valeur historique et patrimoniale exceptionnelle de ces cloches. Un aménagement valorisant ces cloches sera réalisé dans le jardin du presbytère. La Convention interrégionale de massif Pyrénées débloque 1 461 € pour cette opération.

Un guide « zéro pesticide »



Le lycée de l'horticulture et du paysage Adriana de Tarbes vient de publier un guide du jardinier éco-responsable à destination du grand public. L'objectif est de faire connaître les différents moyens de se passer des pesticides : rotation des cultures, compagnonnage des plantes, paillage, etc. L'ouvrage prodigue également des conseils pour choisir des espèces adaptées au climat des Pyrénées, notamment pour les haies de jardin. Ce guide a été réalisé dans le cadre du projet « zéro pesticide » conduit depuis l'été 2011 par le lycée Adriana. Il vise à réduire la quantité de produits phytosanitaires utilisés pour l'entretien des espaces communaux. Ce projet, financé par le Parc national des Pyrénées, l'Europe et l'Agence de l'eau, permet d'accompagner les communes qui souhaitent remplacer les produits chimiques par des techniques alternatives.

En effet, lieu de détente et de loisirs privilégié, le jardin est un espace important pour toute la famille. Pourtant, sans que l'on en ait conscience, certaines pratiques de jardinage peuvent comporter des risques. Très souvent, les jardiniers recourent aux pesticides pour éliminer les insectes nuisibles (pucerons, limaces), les « mauvaises » herbes, alors que ces produits chimiques peuvent être dangereux pour la nature et la santé des hommes. Chaque année, environ 5 000 tonnes de pesticides sont ainsi répandues dans les jardins ou les potagers alors que des alternatives existent. Ce guide invite donc à s'en passer. Il sera distribué dans les communes qui se sont engagées dans le programme « zéro pesticide » et il est disponible en téléchargement sur le site internet du Parc national des Pyrénées (rubrique : Diffusion de données, 0 phyto).

Le Parc national éclaire sur l'énergie

Le Parc national des Pyrénées et le PACT Béarn-Bigorre poursuivent leur partenariat. Ils proposent, dans toutes les Maisons du parc national des six vallées, des permanences « Espaces Info Energie ». Les animateurs du PACT Béarn-Bigorre y apportent un conseil gratuit et indépendant aux particuliers qui souhaitent effectuer des travaux pour réduire leur consommation d'énergie ou qui veulent investir dans les énergies renouvelables. Des conseillers répondent aux multiples questions sur l'isolation, le chauffage, etc. Ils étudient les projets de rénovation et de construction des particuliers et les orientent vers les aides financières possibles. La réduction des dépenses d'énergie participe fortement à la défense de l'environnement.

Dates des permanences des Espaces Info Energie

6 juillet et 3 août de 9h00 à 12h00 :

Maison du parc national d'Etsaut et Maison du parc national et de la vallée d'Arrens-Marsous

7 septembre, 5 octobre, 9 novembre et 7 décembre de 9h00 à 12h00 :

Maison du parc national et de la vallée de Luz Saint-Sauveur et Maison du parc national de Laruns



La réserve de ciel

Le projet de Réserve Internationale de Ciel Etoilé au pic du Midi a été lancé en 2009 par la Régie du pic et l'association Pirène. Une charte sur la préservation de l'environnement nocturne autour du pic du Midi a été définie. Elle rassemble différents partenaires.

La réserve étoilée, d'une superficie de 600 km², s'étendra du pic du Midi au cœur du Parc national des Pyrénées, en couvrant le massif du Néouvielle, les hautes vallées d'Aure et du Louron. Pas moins de 72% de la réserve étoilée se trouve à plus de 2 000 m d'altitude.

L'objectif du projet est l'obtention du label « Réserve Internationale de Ciel Etoilé » ou RICE, délivré par l'International Dark Sky Association. Pour le pic du Midi et ses alentours, c'est une opportunité pour la préservation du ciel étoilé autour de son observatoire et dans les espaces naturels haut-pyrénéens. Il s'agit aussi de protéger l'environnement nocturne en favorisant l'installation de nouveaux modes d'éclairage économes et non polluants. Le projet doit également promouvoir un tourisme scientifique et de nature.

Le Parc national des Pyrénées soutient cette opération. Le thème de l'éclairage public et de la réserve de ciel étoilé sont d'ores et déjà des axes forts de la charte du Parc national des Pyrénées. Il accompagne également la Régie du pic du Midi en faisant participer les agents de secteur du parc national et ses refuges à l'opération « Gardiens de refuge, gardiens des étoiles ». Tout au long de la saison estivale, les gardiens et les agents prendront des mesures de la qualité du ciel étoilé. Ils recevront pour cela une mallette contenant un appareil afin de mesurer la qualité du ciel étoilé. Ces données seront utilisées pour déposer le dossier de demande de labellisation de Réserve Internationale de Ciel Etoilé.



Une signalétique durable

La signalétique du Parc national des Pyrénées est dorénavant conçue avec des poteaux en bois naturel non traité. Par respect de l'environnement et souci d'éco-responsabilité, les poteaux sont maintenant en châtaignier, de classe III et de provenance locale.



Le refuge d'Arlet sur l'itinéraire Senda de Camille

Le refuge d'Arlet, propriété du Parc national des Pyrénées, est l'une des six étapes du Sentier de Camille. Cet itinéraire balisé et circulaire, long de 104 km, suit les pas de Camille, un des derniers ours des Pyrénées dont l'habitat naturel se trouve ici. Il permet la découverte d'une partie unique de la cordillère pyrénéenne : le Parc naturel des vallées occidentales, en Aragon et le Parc national des Pyrénées, en vallée d'Aspe. En six étapes et avec une moyenne de six heures de marche par étape, l'itinéraire conduit de refuge en refuge. Six refuges ont ainsi été mis en réseau, quatre en Espagne et deux en France dont celui d'Arlet. Le sentier est praticable de juin à septembre, chacun pouvant choisir le sens de la marche et le point de départ.

Info et réservation :
www.lasendadecamille.com
0034 974 375 421 / 0034 606 368 481



la Maison du parc national d'Etsaut :

bilingue pour un accueil des visiteurs espagnols

L'ancienne gare d'Etsaut située sur la ligne Pau-Canfranc abrite une Maison du parc national labellisée « Tourisme et handicap ». Via un audio-guide, son exposition permanente est maintenant expliquée aux visiteurs espagnols. Elle présente le cycle de la vie de l'ours, les rapaces, le pastoralisme et les arbres en montagne. Un livret traduit également les textes de l'exposition en espagnol. Cinq films, gratuits et récemment sous-titrés en espagnol, développent la richesse et les spécificités de la faune et de la flore sur la chaîne pyrénéenne. Ce service bilingue s'inscrit dans le Programme Opératif de Coopération Territoriale Espagne-France-Andorre (POCTEFA).



Valorisation du patrimoine : un été sous le signe du partenariat

La reconnaissance de la qualité du patrimoine naturel du Parc national des Pyrénées a dépassé les limites de son territoire. Mais ce que l'on sait moins c'est qu'il possède aussi un riche patrimoine culturel. Aux extrémités occidentales et orientales du parc national, le label « pays d'art et d'histoire » valorise la qualité particulière des paysages, des savoir-faire et du bâti. Le pays d'art et d'histoire des vallées d'Aure et du Louron est ancien, celui des vallées béarnaises a été créé il y a peu. Le Parc national s'associe cette année à ces deux secteurs pour proposer un programme commun d'animations sur le thème du patrimoine.

Via la programmation « Itinéraires de pierre », les visiteurs découvriront l'histoire des matériaux de construction, leur origine et utilisation en vallée d'Aure, de la mi-juillet à la mi-août. Il s'agit d'un parcours en trois temps, pour voir, découvrir et comprendre l'origine des roches et des matériaux, les techniques d'extraction et l'art de bâtir un patrimoine architectural unique. « Frontière : marquages et passages », voilà le thème qui sera développé lors d'une causerie et d'une balade, en vallées d'Aspe et d'Ossau.

Ces animations sont gratuites et ouvertes à tous. Agenda et information sur : www.parc-pyrenees.com

Ateliers relais

L'Education Nationale a créé des ateliers relais destiné à accueillir temporairement des élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème}, en voie de rupture scolaire. L'objectif est de réinsérer durablement ces élèves dans un parcours de scolarisation. Depuis 2004, le Parc national des Pyrénées a répondu présent à l'appel en menant des actions sur l'environnement et la citoyenneté. En dehors du cadre scolaire et encadrées gratuitement par des gardes-moniteurs, elles ont permis l'ouverture des jeunes à la montagne lors de sorties sur le terrain.

Ils ont nettoyé les berges du gave

La forte crue du gave d'Aspe a sévèrement érodé les berges à hauteur du lieu dit « Le Sallet » sur la commune de Bedous. Cela a eu pour conséquence de faire ressurgir l'ancienne décharge enfouie à cet endroit. De nombreuses immondices « inondent » les abords du cours d'eau. Un nettoyage des berges a été engagé avec les résidents de l'Abri Montagnard d'Osse en Aspe, structure d'accueil pour personnes en situation de handicap, en collaboration avec le Parc national des Pyrénées. Les déchets récoltés ont été acheminés à la déchetterie. La commune et le propriétaire des lieux, la DIRA, ont été informés de l'opération. Désormais, la consolidation des berges s'avère souhaitable afin que les prochaines crues n'entraînent pas des centaines de kilos de déchets sur le linéaire du cours d'eau.



Les nouveautés de la boutique

Contes de la montagne

Louis Espinassous transmet cette parole vivante, contant aux petits et aux grands, toujours avec le même plaisir depuis quarante ans. Dans ces pages, il a couché les contes, mythes et récits de la montagne.

Prix : 20 €



L'ours et les brebis

Comme son père, comme son grand-père, comme tous ses ancêtres depuis Gaston Phébus, Étienne Lamazou a exercé le métier de berger transhumant de 1913 à 1969.

Il nous raconte ici presque un siècle de vie passé au service d'un troupeau de brebis qui a atteint trois cents bêtes.

Prix : 9,95 €



Randonnées dans le Parc national des Pyrénées : vallée de Cauterets

Cette pochette présente 14 randonnées sur sentiers et une description de la vallée avec quelques conseils. Pour chaque randonnée, vous trouverez une carte de l'itinéraire, des indications pratiques (point de départ, durée...), les curiosités, l'histoire, les animaux ou les fleurs croisés peut-être au fil de votre marche.

Prix : 6,40 €



Tee-shirts

Les nouveaux tee-shirts pour enfants, en coton issu de l'agriculture biologique et du commerce équitable, sont arrivés. Cette gamme très actuelle et sympathique ravira les petits.

Prix : 12 €



Toutes ces nouveautés sont disponibles dans les Maisons du parc national et dans la boutique du site internet : www.parc-pyrenees.com

Un projet pour sauver la tourbière de Pédestarrès

L'exploitation industrielle de la tourbière de Pédestarrès de 1990 à 2003 a entraîné une destruction partielle du site et laissé d'importants stigmates. Les nombreux drains creusés à l'intérieur et en périphérie du site ont fortement perturbé l'hydrologie de la tourbière nécessaire à son bon fonctionnement. Pourtant, la tourbière continue d'être le siège de nombreux enjeux : culturels et historiques, environnementaux, scientifiques, socio-économiques et pédagogiques. Il était urgent d'agir pour sa sauvegarde. Un projet de restauration a vu le jour. Il fédère la commune de Louvie-Juzon (propriétaire de la tourbière), le Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques, le Parc national des Pyrénées et l'Agence de l'Eau Adour Garonne. Ce projet, d'un coût global de 297 550 € échelonné sur 3 ans, s'inscrit dans l'esprit de la charte du Parc national des Pyrénées. Ensemble, les partenaires travailleront à la restauration écologique et à la valorisation de la tourbière.

Le programme est par ailleurs lauréat de l'appel à projet national « restauration de milieux remarquables ou sensibles ». Ainsi, l'Etat financera le programme à hauteur de 70 % du coût total. Les partenaires compléteront cette subvention.



Un Atlas de la Biodiversité pour les Communes du territoire

D'ici à 15 ans, derrière le sigle ABC, ne se cache pas un alphabet de l'écologie mais un « Atlas de la Biodiversité des Communes » (ABC). La finalité du programme ABC est double. Dans un premier temps, il s'agit de réaliser un inventaire de la biodiversité à l'échelle communale. Puis, dans un second temps, de mettre cette connaissance à la disposition de tous. Bazus-Aure, Betpouey, Gaillagos, Ayros-Arbouix, Louvie-Juzon et Escot, voilà, pour l'heure, les communes engagées dans cette démarche qui débute cette année et prendra fin en 2014. D'autres municipalités seront sollicitées. L'objectif, d'ici à 15 ans, est de couvrir la moitié des communes du territoire. Le Parc national des Pyrénées assure le financement de l'opération. Dès cet été, les gardes-moniteurs du Parc national des Pyrénées feront un inventaire de la faune, de la flore et des écosystèmes des communes. Ils seront épaulés par des partenaires comme le conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées et les conservatoires régionaux d'espaces naturels. Les personnes chargées des inventaires sont autorisées, par arrêté préfectoral, à effectuer leurs observations dans les terrains privés. Ces inventaires n'ayant aucun caractère obligatoire, les propriétaires ne souhaitant pas donner accès à leurs parcelles sont invités à se déclarer en mairie. Ces dernières relayeront l'information auprès du Parc national. En tant que citoyen, vous pouvez, vous aussi, participer au programme ABC de votre commune en mettant vos compétences et votre curiosité au service du programme. Connectez-vous sur le site www.parc-pyrenees.com et n'hésitez pas à renvoyer vos observations.

contact@pyrenees-parcnational.fr



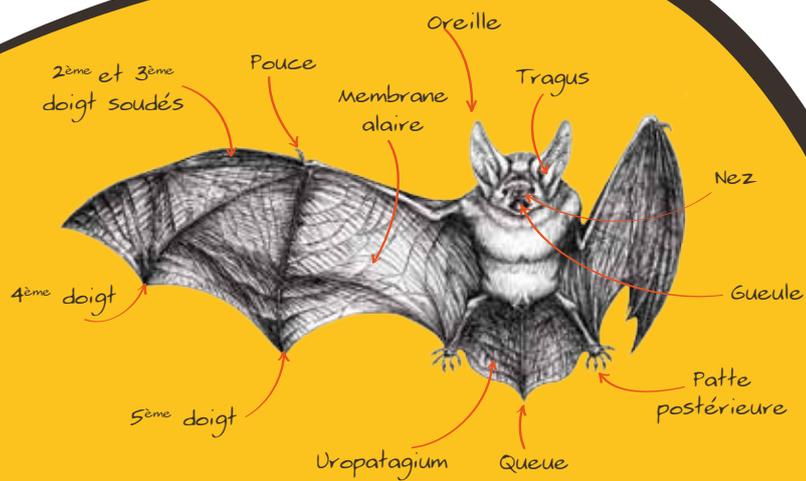
QUIZZ



- 1 Comment s'appelle la chauve-souris aux grandes oreilles ?
a. L'oreillard b. L'oreillante
- 2 Les chauves-souris s'accrochent-elles aux cheveux ?
a. Oui parfois b. Non jamais
- 3 Les chauves-souris sont-elles les seuls mammifères volants ?
a. Oui b. Non
- 4 Les chauves-souris vampires qui se nourrissent de sang existent-elles ?
a. Oui b. Non
- 5 Quel est le poids de la plus petite chauve-souris ?
a. 50 grammes b. 10 grammes c. 2 grammes
- 6 Les chauves-souris ont de minuscules plumes sur leurs ailes ?
a. Vrai b. Faux
- 7 La chouette est un ennemi de la chauve-souris ?
a. Vrai b. Faux
- 8 Les ultrasons qu'émettent les chauves-souris proviennent
a. De leurs oreilles b. Du frottement de leurs ailes
c. De leurs cordes vocales
- 9 Les chauves-souris ont une fonction d'insecticide naturel ?
a. Vrai b. Faux



1. a. : L'oreillard
2. b. : Non jamais
3. a. : Oui
4. a. : Oui
5. c. : 2 grammes pour une espèce de chauve-souris découverte en Birmanie
6. b. : Faux, c'est une membrane de peau appelée « patagium »
7. a. : Vrai, la chouette effraie trouve la chauve-souris à son goût
8. c. : De leurs cordes vocales
9. a. : Vrai, mais toutes les espèces ne sont pas insectivores. Certaines sont hématothages, carnivores, piscivores, frugivores ou encore nectarivores.



RÉPONSES



Avec la participation des délégations régionales EDF Aquitaine et Midi-Pyrénées



Imprimé avec des encres végétales sur un papier issu de forêts bien gérées (PEFC) de sources contrôlées et de bois ou fibres recyclés (FSC). ISO 14 001